



M.N. VOULANGIS LE 05.08.2015

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOULANGIS DU 04.08.2015

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 04 août 2015 sous la présidence du Maire Monsieur Franz MOLET.

- Présents 13/19: Monsieur BARILLER, Madame BEAUNE, Monsieur BUIRETTE, Madame BURGER, monsieur CORNELOUP, Madame GUTH, Monsieur JARLOT, Madame LABORIE, Monsieur LEGENDRE, Monsieur MOLET, Monsieur NAILLOU, madame NOURY, Madame ROBACHE,
- Absents excusés 3/19: Madame ARIZZI (pouvoir à Monsieur MOLET), monsieur SAGNES (pouvoir à Monsieur NAILLOU) Monsieur HERMANN (pouvoir à Madame BEAUNE)
- Absents 3/19 : Madame VALAHU, Madame BUZONIE Monsieur TRUFFIER.
- Secrétaire de séance : Monsieur NAILLOU

► Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 25.06.2015

1- Points supplémentaires à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire propose de rajouter 2 sujets à l'ordre du jour de cette séance :

- charte du Champigny présentée par AQUI'Brie
 - entreprise de maçonnerie qui doit réaliser le mur rue de Villiers.
- Accord du conseil à l'unanimité.

2- Urbanisme.

- PLU

Conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales, les membres du conseil ont été invités à consulter le projet du PLU de la commune.

→ Accord du conseil à l'unanimité pour approuver les documents de l'arrêt de projet du PLU.

- Ravèlement de façade.

La commission urbanisme propose que pour ravalier ou modifier une façade, un dépôt de déclaration préalable soit imposé.

→ Le conseil donne son accord pour que cette DP (déclaration préalable) soit inscrite au règlement du PLU.

3- Finances.

- Mur Nulans, une nouvelle entreprise reprend la suite des précédentes ayant fait défaut : L'entreprise BEKA est retenue pour un coût de 8150,40 €ttc, soit le même coût que celui initialement voté.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

4- COLUMBARIUM.

Le conseil est informé de l'évolution des actions concernant la mise en place d'un columbarium avec jardin du souvenir dans le cimetière de Voulangis.

Un emplacement est défini (cour coté cimetière actuellement jardin jouxtant l'école). Le fournisseur sélectionné doit présenter un devis définitif rapidement pour le soumettre au prochain conseil pour réalisation.

D'autre part, une récupération de 3 concessions est en cours.

5- AQUI'Brie.

Afin de respecter les recommandations gouvernementales de réduction de l'utilisation des phytosanitaires et de la qualité de l'eau, une association (émanant du département et la région) se propose, en signant une « Charte du Champigny » de nous aider et nous accompagner à avancer dans ce secteur.

→ Le conseil est d'accord à l'unanimité pour donner pouvoir au maire à signer cette charte.

6- Divers.

- Gens du voyage : une benne d'ordure ménagère de 15 m3 est prévue pour 550 €.

La fête du 13 juillet à été un succès et la commission animation va se réunir en septembre pour mettre en place les manifestations 2016.

- Une école de danse la « SKY DANSE SHOW » se mettra en place fin septembre. Cette école est spécialiste des danses à deux comme le slow, la valse, le tango, rock n'roll, etc...

- L'église de Voulangis sera ouverte pendant les journées du patrimoine.

Les « jobs d'été » se déroulent avec succès. Un bilan en sera tiré pour relancer l'opération l'été suivant.

***Prochaine réunion du conseil
Soit le vendredi 4 septembre 2015***

La séance est levée à 22 h 10